

Prix à la consommation

Les tensions inflationnistes amorcées en 2021, concernant d'abord surtout l'énergie, se sont renforcées en 2022 du fait d'importantes contraintes d'offre, tout en s'élargissant à l'ensemble des autres postes de consommation, notamment alimentaires, via la hausse des prix de production. Après une baisse en août puis septembre, le glissement annuel des prix à la consommation est reparti à la hausse en octobre 2022 (6,2 % sur un an). En particulier, les prix des produits pétroliers ont augmenté sensiblement en octobre, dans le contexte de pénuries de carburants. La réduction de la « remise à la pompe », à la mi-novembre, les ferait augmenter à nouveau d'ici la fin de l'année. Le glissement annuel des prix à la consommation s'élèverait alors à 6,6 % sur un an en fin d'année 2022, après 6,2 % en novembre, principalement du fait de l'énergie. Au total, les prix à la consommation augmenteraient en moyenne de 5,3 % en variation annuelle entre 2021 et 2022, soit une hausse inédite depuis le milieu des années 1980.

Début 2023, l'inflation continuerait d'augmenter, atteignant 7 % sur un an en janvier et en février, avant de refluer progressivement jusqu'à environ +5,5 % en juin. La hausse de l'inflation sur les premiers mois de l'année serait principalement tirée par l'énergie : fin de la remise à la pompe en janvier (+0,1 point d'inflation), hausse de 15 % des tarifs réglementés du gaz en janvier (+0,2 point) puis de l'électricité en février (+0,4 point). De plus, en mars la revalorisation prévue du prix du tabac de 50 c€ augmenterait l'inflation de 0,1 point. Les prix des produits alimentaires continueraient à être dynamiques, portant l'inflation alimentaire à près de 13 % sur un an en janvier. En effet, les tensions inflationnistes sur ces produits perdureraient en raison du faible niveau des stocks enregistré dans les enquêtes de conjoncture et des sécheresses de l'été 2022. Par ailleurs, les prix de production agricoles et agro-alimentaires restent élevés et sont susceptibles d'augmenter de nouveau, en raison du renchérissement de l'énergie dans ces secteurs (► **éclairage** sur les situations des entreprises face à la hausse des prix de l'énergie), et malgré les baisses récentes des cours de certaines matières premières.

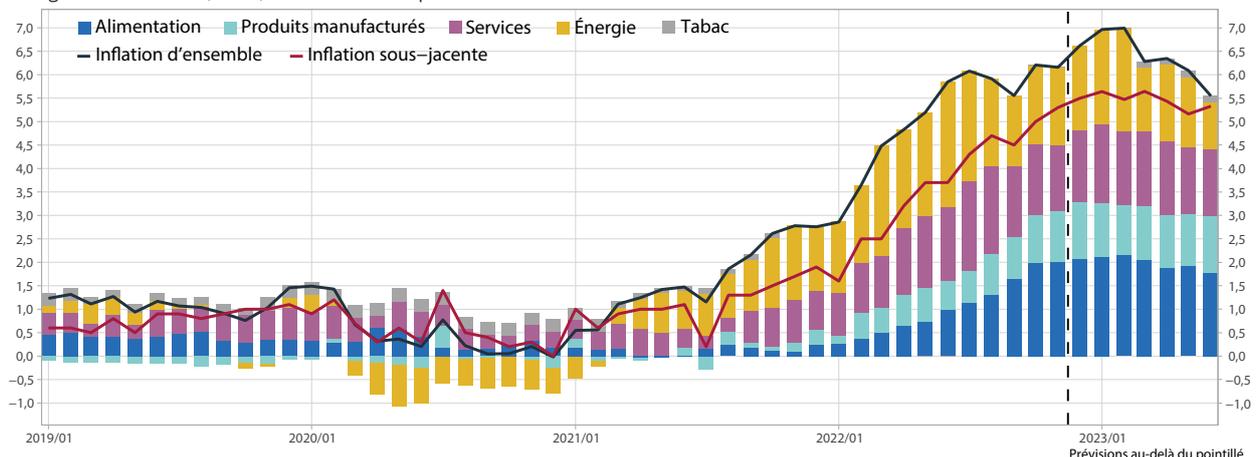
À partir de mars 2023, et sous l'hypothèse d'un cours du baril de Brent à 86 € sur la période de prévision, le reflux de l'inflation résulterait d'un fort « effet de base » : les prix continueraient à augmenter au mois le mois mais moins vivement qu'un an plus tôt (► **figure 3**). En particulier, l'inflation énergétique et l'inflation alimentaire diminueraient sensiblement.

S'agissant des produits manufacturés, l'inflation resterait globalement stable entre 4,5 % et 5 % sur un an, la répercussion des hausses de prix de production étant contrebalancée par un effet de base jouant à la baisse sur le glissement annuel des prix. Enfin, les prix des services resteraient eux aussi relativement dynamiques (avec des glissements annuels presque toujours supérieurs à 3 %), portés par les hausses des prix de l'énergie et des autres intrants, mais aussi par les revalorisations successives du Smic tout au long de 2022, en janvier 2023 puis vraisemblablement au printemps. Le glissement annuel des prix des services pourrait toutefois diminuer légèrement d'ici le mois de juin 2023, en raison de la forte dynamique des prix des services un an plus tôt.

L'inflation sous-jacente serait portée en grande partie sur le premier semestre 2023 par la hausse des prix des produits manufacturés, elle fluctuerait autour de 5,5 % en début d'année puis refluerait légèrement autour de 5,3 % à la mi-année. ●

► 1. Inflation d'ensemble et contributions par poste

inflation en glissement annuel, en %, contributions en points



Lecture : en novembre, l'inflation d'ensemble était de 6,2 %. L'alimentaire y contribuait à hauteur de 2 points, tandis que l'énergie y contribuait à 1,6 point, les produits manufacturés à 1,1 point et les services à 1,4 point. L'inflation sous-jacente était de 5,3 % en novembre.

Source : Insee

Conjoncture française

► 2. Indices des prix à la consommation

évolutions en %, contributions en points

Regroupements IPC* (pondérations 2022)	oct. 2022		nov. 2022		déc. 2022		janv. 2023		mars 2023		juin 2023		Moyennes annuelles	
	ga	cga	2021	2022										
Alimentation (16,5 %)	12,0	2,0	12,1	2,0	12,5	2,1	12,9	2,1	12,6	2,0	10,9	1,8	0,6	6,8
dont : produits frais (2,5 %)	17,3	0,4	12,7	0,3	12,9	0,3	13,4	0,3	11,6	0,3	14,7	0,4	1,9	8,0
hors produits frais (14,0 %)	11,1	1,6	12,0	1,7	12,5	1,7	12,8	1,8	12,8	1,8	10,2	1,4	0,4	6,6
Tabac (2,2 %)	0,3	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0	0,4	0,0	5,8	0,1	6,8	0,1	5,5	0,1
Produits manufacturés (24,5 %)	4,2	1,0	4,4	1,1	5,0	1,2	4,7	1,1	4,7	1,1	5,0	1,2	0,3	3,0
dont : habillement–chaussures (3,4 %)	2,8	0,1	2,8	0,1	3,2	0,1	4,3	0,1	6,1	0,2	8,8	0,3	0,1	2,7
produits santé (3,9 %)	-0,6	0,0	-0,7	0,0	-0,9	0,0	-1,0	0,0	-1,6	-0,1	-1,6	-0,1	-1,2	-1,2
autres produits manufacturés (17,1 %)	5,6	1,0	5,9	1,0	6,7	1,1	6,2	1,1	5,9	1,0	5,8	1,0	0,7	4,1
Énergie (8,9 %)	19,1	1,7	18,4	1,6	20,3	1,8	23,1	2,0	14,9	1,4	10,9	1,0	10,5	23,6
dont : produits pétroliers (4,3 %)	19,9	0,9	17,9	0,8	21,5	0,9	21,6	0,9	-1,6	-0,1	-6,1	-0,4	13,5	29,6
Services (48,1 %)	3,1	1,5	3,0	1,4	3,2	1,5	3,4	1,7	3,3	1,6	3,0	1,4	1,2	3,0
dont : loyers–eau (8,0 %)	2,4	0,2	2,4	0,2	2,7	0,2	2,6	0,2	2,8	0,2	3,3	0,3	1,1	2,0
santé (7,0 %)	0,5	0,0	0,1	0,0	0,4	0,0	0,7	0,0	1,0	0,1	0,5	0,0	-0,5	-0,1
transports (2,0 %)	10,5	0,2	9,1	0,2	12,2	0,2	20,4	0,4	17,3	0,3	8,2	0,2	3,8	10,7
communications (2,0 %)	-1,3	0,0	-1,4	0,0	-1,7	0,0	-1,3	0,0	-1,7	0,0	-0,8	0,0	2,9	0,6
autres services (28,8 %)	3,9	1,1	3,8	1,1	3,8	1,1	3,6	1,1	3,5	1,0	3,4	1,0	1,2	3,7
Ensemble (100 %)	6,2	6,2	6,2	6,2	6,6	6,6	7,0	7,0	6,3	6,3	5,5	5,5	1,6	5,3
Ensemble hors énergie (91,1 %)	5,0	4,5	5,0	4,5	5,3	4,8	5,4	4,9	5,5	4,9	5,0	4,6	0,9	3,6
Ensemble hors tabac (97,8 %)	6,3	6,2	6,3	6,2	6,8	6,6	7,1	7,0	6,3	6,2	5,5	5,4	1,6	5,4
Inflation « sous-jacente »** (59,2 %)	5,0	3,0	5,3	3,1	5,5	3,3	5,6	3,4	5,6	3,3	5,3	3,1	1,1	3,9

■ Prévisions

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel de l'ensemble

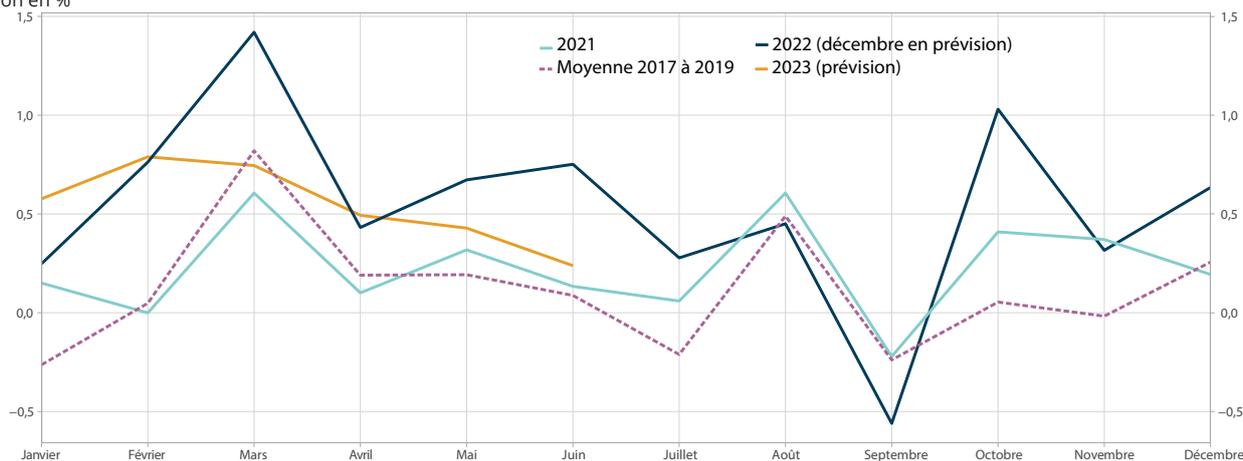
* Indice des prix à la consommation (IPC)

** Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales

Source : Insee

► 3. Comparaisons des variations mensuelles en 2023, 2022, 2021 et de la moyenne 2017-2019 de l'inflation d'ensemble

évolution en %



Lecture : en septembre 2022, l'indice des prix à la consommation a baissé de 0,6 % par rapport au mois précédent. En 2021 et en moyenne de 2017 à 2019, cette baisse était de 0,2 %.

Source : Insee